

Questions orales

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas au courant de cette résolution. Elle semble très intéressante et je la ferai étudier.

M. Holmes: Étant donné que le gouvernement du Canada administre les programmes de santé dans le Nord et que l'alcoolisme est reconnu comme un grave problème de santé dans cette région, le ministre peut-il nous dire comment le gouvernement peut justifier que, dans bien des localités du Nord, une pinte de lait coûte plus de \$2, alors qu'on peut y acheter une bouteille de bière pour moins de 50 cents, grâce aux subventions du gouvernement? Également, le ministre prendra-t-il des mesures pour remédier à cette situation déplorable?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, cela paraît effectivement déplorable et je n'aimerais pas le justifier. Je m'informerai pour voir ce que nous pouvons faire.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE**LA POSSIBILITÉ DE RESTREINDRE L'IMPORTATION DES CHAUSSURES EN VUE DE PRÉVENIR LE CHÔMAGE**

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné les difficultés épouvantables auxquelles fait face l'industrie canadienne de la chaussure et le fait que les importations se révèlent, après enquête, comme une des causes importantes des fermetures d'usines, étant donné que le Tribunal antidumping doit remettre, le 15 septembre prochain, un rapport final sur la question, et étant donné la grande possibilité de la mise à pied de 1,500 à 2,000 employés d'ici la fin de juillet, est-ce que le ministre serait disposé à appliquer immédiatement des mesures restrictives aux importations, en attendant les recommandations du rapport qui doit être présenté en septembre prochain?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je suis extrêmement préoccupé par l'évolution de la situation dans l'industrie de la chaussure, au Canada. Il est évident que je dois m'en tenir aux lois actuelles du Parlement, lesquelles limitent mon champ d'activités. Le Tribunal antidumping est en train d'étudier la situation pour savoir si une concurrence loyale ou déloyale pourrait être la cause de cette situation. J'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère de faire une étude plus particulière à ce moment-ci pour savoir si nous ne pourrions pas imposer des restrictions intérimaires, mais je n'ai pas obtenu de rapport définitif au sujet de cette possibilité.

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné qu'après la réunion des représentants de l'industrie canadienne de l'association des manufacturiers, une recommandation viserait à ce que le ministère assure la production de 60 p. 100 du marché pour la consommation canadienne, est-ce que le ministre est disposé à appuyer ce désir ou cet objectif de cette association canadienne pour qu'enfin il

[M. Holmes.]

soit manufacturé au Canada 60 p. 100 de produits pour la consommation canadienne?

M. Chrétien: Nous étudions plusieurs possibilités, monsieur le président, mais avant de demander au Tribunal antidumping de faire son enquête, j'ai eu des discussions à ce sujet avec des représentants de l'association des manufacturiers de la chaussure du Canada, et ils sont d'accord sur la mesure prise à ce jour à l'effet de demander immédiatement à la commission de faire un rapport dans les plus brefs délais, et je suis le dossier de très près. Évidemment, les buts poursuivis par l'honorable député sont désirables pour autant qu'on puisse s'assurer que le consommateur canadien n'aurait pas à payer un prix trop élevé pour cette protection.

* * *

[Traduction]

LE NORD CANADIEN**LA DATE DE PUBLICATION DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA PROSPECTION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DANS LE NORD**

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit d'une nouvelle parue dans le *Globe and Mail*. Il semblerait qu'après sept longues années d'attente, le gouvernement soit maintenant prêt à déposer à la Chambre les règlements concernant la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz dans le Nord. Serons-nous saisis de ce document avant la fin de la session? En outre, a-t-il consulté non seulement les fonctionnaires de Pétro-Canada mais également les autres compagnies intéressées dans la prospection du pétrole et du gaz, surtout celles de la région de Calgary?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déposera certains règlements provisoires. Des consultations ont eu lieu. Le ministre pourra peut-être donner de plus amples détails à ce sujet.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, nous, de ce côté-ci de la Chambre, insistons depuis longtemps pour savoir quand ces documents seront déposés. Nous les attendons depuis sept ans. Le ministre ne pourrait-il pas fixer une date quelconque?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous nous efforçons de les rediger pour cette session-ci. Mais je ne sais pas encore si nous pourrions les déposer. Il faudra peut-être attendre la prochaine session pour déposer une mesure législative quelconque. Compte tenu de la situation, nous avons dû travailler à la mise au point d'un plan d'urgence. J'espère bien pouvoir annoncer les grandes lignes de ce plan au début de la semaine prochaine.

* * *

LA LOI SUR LES DÉPENSES D'ÉLECTIONS**LA DATE DE LA PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS**

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, c'est au leader du gouvernement à la Chambre que je m'adresse. Quand compte-t-il présenter une mesure législative tendant à modifier la loi sur les dépenses d'élections?